



PARC NATIONAL D'AWLEIGATT

AAON : 02/PNA/CPMP/MEDD/2026

1. *Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan Prévisionnel de Passation des Marchés publics actualisé du PNA publié sur le site de l'ARMP en date du 11/08/2026.*
2. *Le Parc National d'Awleigatt (PNA) a obtenu dans le cadre de son budget 2026 des fonds afin de financer son plan d'action et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de la fourniture des services de restauration pour le personnel du PNA. Ces prestations seront exécutées sur le site du PNA situé à 65 km à l'est de NKTT (à l'entrée d'IDINI), accessible par tous les véhicules.*
3. *Le PNA sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la prestation demandée, conformément aux spécifications techniques contenues dans le présent DAO.*
4. *Le présent marché est un marché de clientèle précédé par Appel d'Offres national Ouvert, conformément aux dispositions de la Loi-n°-2021-024- portant-code des marchés publics et ses textes d'application. Il sera exécuté au fur et à mesure, par l'émission des bons de commandes suivant les besoins exprimés par le PNA tout au long de l'année contractuelle (12 mois).*
5. *Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction du Parc Nationale d'Awleigatt, BP : 1545, Tél : 45 25 54 66, Portable : 46 47 63 11 du lundi au jeudi de 9 heures à 16 heures TU et le vendredi de 9 heures à 12 heures TU.*

Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement et/ou obtenir le dossier d'appel d'offres complet à l'adresse du siège du Parc National d'Awleigatt (PNA) BP: 5451, TEL: 45 25 54 66 à Nouakchott. Rue Moutar Dadah- Teveragh Zeina- Nouakchott- Mauritanie contre le paiement de trois mille ouguiyas (3000 MRU) non remboursable versé exclusivement au Trésor Public.

9



6. Les exigences en matière de qualification sont les suivantes :

Capacité Financière :

- Fournir les chiffres d'affaires pour les trois dernières années (2023, 2024 et 2025), certifiés par un expert comptable ;
- Fournir une attestation bancaire prouvant la capacité d'autofinancement à hauteur de **1 400 000 MRU**.

Capacité technique :

- Le candidat doit justifier avoir exécuté au moins **deux (02) marchés** de fourniture de service de restauration similaires en nature et en volume du présent marché, **sur les 3 (trois) dernières années** au profit d'une entité publique ou parapublique.
- Ces marchés doivent être attestés par l'apport d'attestations de bonne exécution et des pages de garde et de signature desdits marchés.
- Le candidat doit présenter le CV du chef cuisinier ayant un diplôme de restauration d'hôtellerie délivré par une école hôtelière ou de restauration ;
- Le candidat doit présenter le CV du diététicien ayant un diplôme en diététique.

7. Les offres devront comprendre une garantie bancaire de soumission pour un montant de **60 000 MRU** ; La validité de cette garantie est de **118 jours** à compter de la date limite de dépôt des offres ;

- Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **90 jours**, à compter de la date limite de dépôt des offres ; elles doivent être libellées en toutes taxes comprises (TTC) ;

8. Les prestations fournies seront exécutées dans un délai de **12 mois** à compter de la date de notification du marché.

9. Les offres devront être rédigées en langue française et devront être déposées à l'adresse suivante : **Siège de la Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'environnement (CPMP/MEDD) : Rue Souleymane Ould Cheikh Sidiya, TVZ ILOT N° 215 Nouakchott-Mauritanie TEL : 47 45 46 00/ 32 32 29 69** au plus tard : **le 17/11/2026 à 12 heures TU**.

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis à l'adresse et la date ci-dessus indiquées à **12 heures 15 min TU**.

- 
11. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes.
12. **Une visite de lieu** est vivement recommandée à partir du **09/11/2026** dans les jours et les heures du travail, pour permettre aux candidats de remettre des offres en connaissance de cause. Les soumissionnaires doivent visiter tous les lieux concernés par ces prestations ou les faire visiter par leurs représentants qualifiés, A l'issue de ces visites, le PNA délivrera aux concurrents ayant participé à cette visite une attestation de visite des lieux signée par l'autorité compétente et qu'ils doivent joindre à leurs offres.

Le Directeur

Sid Ahmed Babe

